

Exposition

en partenariat avec les Archives
départementales de Maine et Loire
(choix, photographies

et prêts des documents pour l'exposition)



académie
Nantes

éducation
nationale



Exposition du lycée Henri Bergson.

panneau 1

(présentation des projets)
réalisé par un professeur.

Panneau 2 à 18

réalisés par les 65 élèves de 1^{ère} ES
(mise en forme finale par un professeur)

7 destins de familles juives ou de résistants « parmi d'autres », dans le Maine et Loire

Le projet s'articule en plusieurs étapes avec la présence et le concours de témoins et de déportés angevins et à travers le destin de 3 familles juives (familles Bortant-Moscovici-Bergoffen), une résistante et Juste parmi les Nations (Odette Blanchet - Bergoffen) et 3 autres résistants et/ou déportés (Clément Quentin, Jacques Chupin, Etienne Poitevin).

« MÉMOIRE DE LA RÉSISTANCE ET DE LA DÉPORTATION - CITOYENNETÉ EUROPÉENNE »

**38 élèves du voyage
en car en Pologne
du 05 au 12 février 2011**

ont réalisé
les panneaux sur les résistants et
en partie les panneaux sur les familles juives.

Voyage en car à Paris et
visite du Mémorial de la Shoah,
voyage en car en Pologne,
exposition...

(budget de 17 000 euros)

avec le soutien du lycée Henri Bergson,
du Foyer-Socio-Educatif et



(1170 euros de crédits globalisés du lycée)



(800 euros,
après avis de Mme l'Inspectrice d'Académie)



(3 500 euros)

Remerciements à

- M. Mendès, proviseur, et à l'ensemble de la communauté éducative,
- M. Alain Jacobzone, ancien professeur du lycée et historien (voyages en car en Pologne 1994-2004),
- l'Institut pour personnes déficientes visuelles de Craonville en Pologne qui nous accueille depuis 1994 et
- l'Institut Montclair, centre mutualiste pour personnes déficientes visuelles (voyages en car en Pologne 1994-2010).

Les principales étapes communes aux élèves de 1ère ES du lycée Henri Bergson, Angers (49).

- Commémoration du Souvenir de Guy Môquet et de l'engagement des jeunes dans la Résistance

- Travail aux Archives Départementales sur "le sort des juifs en Anjou 1940-1944"

- Conférence de Monsieur Alain Jacobzone, spécialiste de la Shoah en Anjou, auteur de "l'Éradication tranquille. le sort des juifs en Anjou"

- Visite du Mémorial de la Shoah à Paris et témoignage d' Henri Bortant (déporté à 15 ans d'Angers à Auschwitz en 1942, Chevalier de la Légion d'honneur)

- visites

du camp de concentration d'Auschwitz I et du camp d'extermination d'Auschwitz II - Birkenau

- Participation de 63 élèves de 1^{ère} ES au Concours National de la Résistance et de la Déportation.

- Organisation d'une réunion publique pour l'inauguration de l'exposition au lycée Henri Bergson le 16 mai 2011.
- Mise en ligne après l'exposition des 17 panneaux des élèves sur le site du lycée <http://bergson.e-lyco.fr/>



Remerciement aux 7 personnes ou familles
ainsi qu'à l'AFMD 49
(Association des Amis de la Fondation pour la Mémoire
de la Déportation du Maine et Loire)

« DEVOIR DE MÉMOIRE DEVOIR D'HISTOIRE »

**25 élèves du voyage
à Auschwitz en avion
le 16 mars 2011**

ont réalisé
en partie les panneaux sur les familles juives.

Voyage en car à Paris et
visite du Mémorial de la Shoah,
voyage en avion d'une journée à Auschwitz
et visite des deux camps avec
deux anciennes déportées,
Yvette Lévy et Ginette Kolinka,
exposition au lycée Henri Bergson,
mise en commun à La Roche sur Yon....

dans le cadre de la politique régionale :
Devoir de Mémoire,
éducation à la tolérance et à la paix



Remerciements à

- M. Henri Bortant pour son témoignage au Mémorial de la Shoah
- Mme Yvette Lévy et Mme Ginette Kolinka pour leur témoignage à Auschwitz

Panneau 1 de présentation
réalisé par un professeur
Lycée Henri Bergson, Angers (49), Avril 2011.



Exposition commune des élèves de 1ère ES en partenariat avec
les Archives départementales de Maine-et-Loire
(sélection et photographies des documents ; prêts de documents originaux).



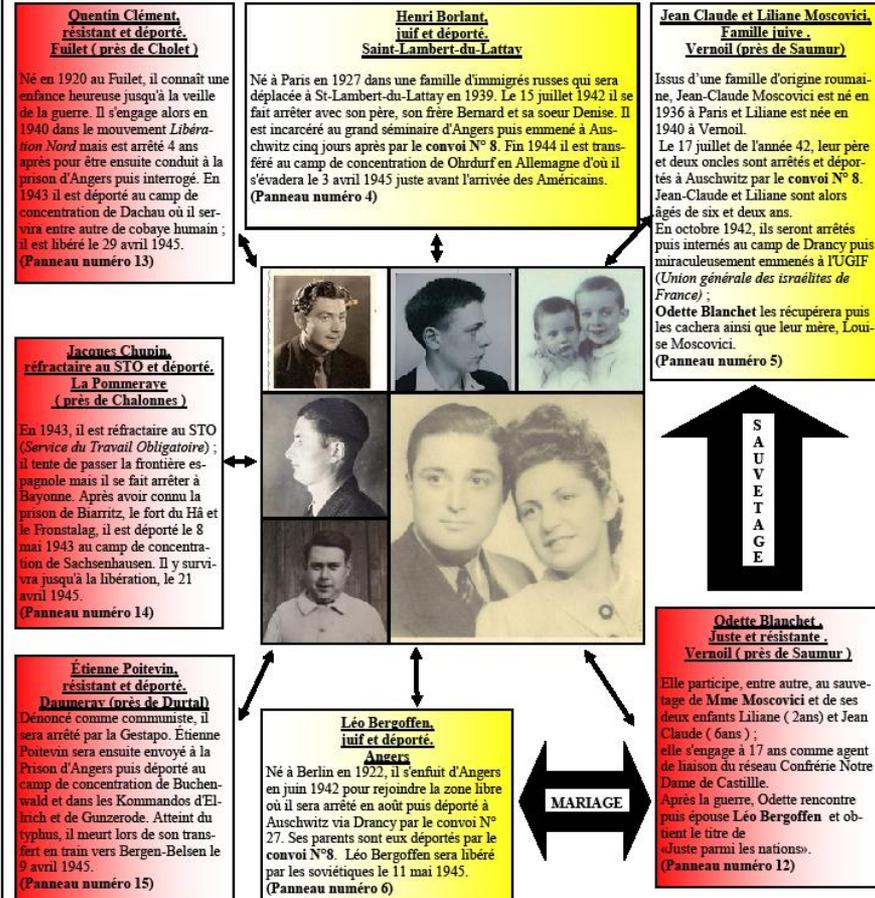
Sources principales utilisées par les élèves : Documents sur la vie de M. Bergoffen et Mme Blanchet - Bergoffen (entretien réalisé par M. Chevallier en 1999) et



7 destins de familles juives ou de résistants parmi d'autres, dans le Maine et Loire

Parmi les 400 juifs vivant en Maine et Loire en 1942, on trouve des membres de la famille **Bergoffen** et de la famille **Borlant** déportés au camp d'extermination d'Auschwitz, ainsi que des membres de la famille **Moscovici** dont les deux enfants et la mère ont échappé de peu au même sort.

Ces 3 membres de la famille **Moscovici** ont été sauvés par **Odette Blanchet**, une Juste parmi les nations et résistante. **Clément Quentin**, **Étienne Poitevin** et **Jacques Chupin** font partie des personnes entrées en Résistance et déportées dans des camps de concentration (Dachau, Buchenwald, Sachsenhausen).





Henri Borlant, issu d'une famille juive originaire de Russie, fier d'être français.



Voici le parcours de la Famille Borlant, une famille juive venue de Russie jusqu'en France, parce que ce pays, pour elle, «symbolise les droits de l'Homme». Henri Borlant s'affirme fier d'être né Français. Il nous a raconté sa vie le 11 janvier 2011 au Mémorial de la Shoah à Paris ; nous la présenterons en trois parties : les origines et la vie de famille à Saint-Lambert-du-Lattay ; son arrestation et brièvement sa vie au camp ; les retrouvailles avec les membres de sa famille qui n'ont pas été déportés et le retour à la vie «ordinaire».

Une famille juive originaire de Russie, fière d'être Française

Rachel Beznos, la mère d'Henri Borlant, fuit la Russie en 1912 avec sa sœur. Son père Aron Borlant, tailleur à domicile, quitte aussi la Russie vers les années 1912. Aron et Rachel se rencontrent à Paris. Mariés en 1916, ils ont 10 enfants : Léon, Denise, Bernard, Henri, Roger, Odette, France, Madeleine et Raymonde, ainsi que Jeannette morte à 3 ans. Le vrai prénom d'Henri était Hirsch car ses parents trouvaient qu'il avait une connotation française mais aussi parce que ses grands-parents paternels et maternels s'appelaient ainsi.



3 photographies de la famille Borlant
Collection privée avec l'aimable autorisation
de M. Henri Borlant.

Au début de la guerre, les habitants du 13^{ème} arrondissement de Paris sont évacués en partie vers le Maine et Loire : c'est pourquoi la famille Borlant se retrouve à Saint-Lambert-du-Lattay. Les enfants y sont inscrits dans une école catholique et Henri, Odette et Roger sont baptisés pour montrer leur intégration dans la communauté paroissiale. Lorsque la famille était réunie à la maison, tous parlaient français mais aussi russe en présence des grands-parents maternels, venus en France eux aussi, ou lors de quelques occasions.



Cahier de recensement des juifs de
l'arrondissement d'Angers, 1941, ADMIL.
Photo d'une émeute de lycée
avec l'aimable autorisation
des Archives départementales de Maine et Loire.

15 Juillet 1942 : départ pour l'inconnu

Le 15 juillet 1942, des soldats allemands arrivent à St-Lambert-du-Lattay avec une liste comprenant tous les noms des juifs ayant entre 15 et 50 ans. Ceux-ci avaient pour obligation d'emmener des vêtements ainsi que de la nourriture, sans autre explication. La mère d'Henri Borlant, invalide pour travailler, resta à bas avec les plus jeunes enfants. En revanche, Henri, son père Aron, son frère Bernard et sa sœur Denise sont évacués par camion. Ils sont enfermés au grand séminaire, rue Barro à Angers :



Ils sont ensuite embarqués à la gare d'Angers dans des wagons à bestiaux du convoi N° 8, le seul convoi direct entre une ville de province et Auschwitz. Les hommes sont séparés des femmes, sans ravitaillement. Lors du trajet, Henri écrit un message à sa mère, dans le but de la rassurer, qu'il jette par la lucarne du wagon, lesté par une pièce de monnaie.

Arrivés au camp d'Auschwitz - Birkenau, leur soulagement disparaît en voyant les SS armés qui les obligent à laisser leurs bagages sur le quai. Les juifs sont sélectionnés selon leur état de santé (les hommes en priorité).

Sur plus de 800 juifs du grand Ouest internés au grand séminaire à Angers et déportés par le convoi N° 8, 20 seulement survivront.



Monument aux morts
de St-Lambert-du-Lattay

Panneau 4 réalisé par Romane Le Clost, Lisa Olivier et
Myriam Pineau (1ère ES).
Mise en forme finale par un professeur, Lycée Bergson.

« Merci d'avoir survécu »

Après la « marche de la mort » organisée par les nazis pour fuir l'arrivée des soviétiques à l'Est, il s'échappe avec un ami le 3 avril 1945, juste avant la libération de son nouveau camp. Il se sont cachés dans une boucherie une journée puis il racontera sa terrible histoire aux Américains. Il retrouve ensuite sa mère à Paris, où elle vivait avec ses 5 frères et sœurs, dans une pauvreté absolue. A 18 ans, il décide de reprendre ses études dans le but de passer son bac et de devenir médecin, d'après le conseil d'un ami qui lui trouvait bonne mémoire. Mais à cause de son niveau d'études trop faible et de son âge, il est refusé dans chaque lycée. Il réussit à intégrer le cours complémentaire, rue du Moulin des Prés. Le 17 Octobre 1960, il épouse Hella Holst, une jeune allemande anti-nazie dont il aura 4 filles. Vers 1980, il s'engage dans l'association

«Témoignage pour mémoire» afin de faire connaître l'horreur qu'il a vécue. Le souvenir de ses mois de souffrance restera à tout jamais ancré en lui, comme en témoigne le tatouage sur son avant-bras :



Il rédige la préface du livre «Convoi N°8», ce qui lui donne l'envie d'écrire son propre témoignage: « Merci d'avoir survécu », publié en mars 2011 (édition du Seuil) et dont on peut citer : « C'est très impressionnant de se dire que sur six mille enfants juifs de France déportés en 1942, on est le seul à pouvoir parler, je n'ai donc pas le droit de me taire ».





Jean-Claude et Liliane Moscovici.
Photo collection privée,
avec l'aimable autorisation
de J.C. et L. Moscovici

La famille MOSCOVICI : une famille ordinaire, un destin tragique.



Monument de Drancy (Seine St Denis).

Une famille juive d'origine roumaine

La famille Moscovici habitait une petite commune du Maine et Loire, Vernoiil-le-Fourrier.

D'origine roumaine, les grands-parents et leurs trois fils Léon, Lazar et Ephraïm croyaient avoir trouvé en France une terre d'asile et de liberté. Ephraïm et sa femme Louise, ont deux enfants, Jean-Claude (né en 1936) et Liliane (née en 1940). Ils menaient une vie paisible et heureuse. Ephraïm en tant que médecin du village, était aimé de tous.

Avec l'occupation allemande en 1940, la vie quotidienne devient de plus en plus incertaine. Ephraïm se voit interdire d'exercer sa profession à cause de son statut de juif.

Dans la nuit du 15 au 16 juillet 1942, les trois frères Moscovici sont arrêtés et emmenés à Auschwitz par le convoi N°9 parti d'Angers le 20 juillet.

Le 1er septembre 1942, alors que les autorités allemandes viennent arrêter Louise Moscovici, celle-ci parvient à s'enfuir avec l'aide de sa voisine et amie Odette Blanchet. Liliane et Jean-Claude sont alors confiés à des voisins. Leur vie est bouleversée.

Mais le 9 octobre 1942, les enfants sont à leur tour arrêtés par les autorités d'occupation.

Emmenés d'abord dans une prison, ils sont internés au camp de Drancy près de Paris.



Procès verbal, rédigé le 09 Octobre 1942
par les autorités françaises.
7W1 ADML
© Archives départementales
de Maine et Loire

Extrait du livre : Voyage à Pitchipoï De Jean-Claude Moscovici

« Cette vérité était un secret entre nous. A aucun moment, malgré notre jeune âge, malgré les questions et situations imprévisibles, nous n'avons failli à la règle de discrétion que nous savions être vitale. Nous étions censés venir d'une région sinistrée, et notre père était, comme tant d'autres, prisonnier en Allemagne. »



« Très vite, sans que cela me fût dit, je compris que mon père ne reviendrait jamais, ni mes autres oncles, ni mes grands-parents.

Plus tard seulement, je sus qu'il (mon oncle Lazar) revenait de ce lieu que nous appelions Pitchipoï, et dont le véritable nom était Auschwitz-Birkenau. Et bien plus tard encore, il nous raconta... »



Liliane et Lazar Moscovici
devant la maison familiale de Vernoiil en 1945.
Deux photographies : collection privée de
Mme Blanchet-Bergoffen avec son aimable autorisation

Panneau 5 réalisé par Mégane Marck, Léa Sautrenac et
Gwendolyn Noyer (1èreES).
Mise en forme finale par un professeur.
Lycée Henri Bergson. Avril 2011.

Internés à Drancy à 2ans et 6 ans

Les conditions de vie dans le camp étaient très difficiles surtout pour de si jeunes enfants. Ils vivaient dans un milieu de vie insalubre et mangeaient peu. Aussi Liliane tomba malade. Par chance, ils retrouvèrent un oncle qui fit tout pour améliorer leur situation et les aider à retrouver leur liberté.



Ils sortirent miraculeusement du camp, puis Odette Blanchet alla les chercher à Paris et les hébergea chez ses parents.

En janvier 1943, ils retrouvèrent leur mère, Louise. Elle était parvenue à rejoindre un oncle en zone libre, puis avait retrouvé d'autres membres de sa famille. Elle avait vécu dans l'angoisse des événements mais aussi dans l'espoir de retrouver ses deux enfants.

Ils vécurent ensuite chez la tante d'Odette Blanchet, au village de Morannes (Nord-Est du Maine et Loire). Ils reprirent alors une vie presque normale, sortant peu, sans aller à l'école, avec toujours cette crainte d'être repris et que tout ne recommence. Pour leur éviter tout risque d'être retrouvés, Odette leur fournit des faux papiers : leur nom devint alors Moreau, chose difficile à comprendre pour deux enfants de 2 et 6 ans en particulier pour Liliane.



Liliane et Jean-Claude Moscovici, Odette Blanchet
à Morannes durant l'été 1944.

Pendant deux ans, leur sécurité reste incertaine, ils sont sans cesse soumis à la crainte d'être retrouvés. Il faudra attendre la fin de la guerre en 1945 pour que les Moscovici retrouvent leur véritable maison à Vernoiil. Ils abandonnent alors le nom de «Moreau» pour retrouver leur véritable identité.

Alors qu'ils attendaient le retour du reste de leur famille, une lettre de leur oncle Lazar leur parvint : « Je suis par miracle, un des rares survivants du camp d'Ebensee, et libéré maintenant, je compte bientôt rentrer ». Quelques semaines plus tard, il fut de retour, très affaibli. Très vite, ils comprirent que leur père, leur oncle et leurs grands-parents ne reviendraient jamais.

L'un des témoignages du livre « 1942, Convoi No 8 » est celui de Lazar Moscovici. Préface d'Henri Borlaut. Editions du retour. mars 2009.



M. et Mme Bergoffen en 1946.

Léo Bergoffen né à Berlin déporté à Auschwitz témoin à Angers.

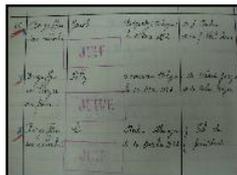


M. et Mme Bergoffen et une élève en 2006

Léo Bergoffen : un destin marqué par le nazisme à tout jamais.
Dès son enfance, obligé comme tous les écoliers berlinois en 1933 de défilier devant le nouveau chancelier Hitler ;
au cours de sa déportation à Auschwitz et aujourd'hui encore par sa mémoire intacte.

Berlin - Prague - Angers

Léo Bergoffen est issu d'une famille juive austro-hongroise, d'un père Tchéque, et d'une mère Polonaise. Ses parents ont d'abord vécu en Tchécoslovaquie, mais c'est à Berlin que Léo est né le 30 octobre 1922. En 1933, à 11 ans, il fut obligé de défilier comme tous les écoliers Berlinois devant le nouveau chancelier Hitler, puis il fut chassé de l'école en raison de ses origines juives. Ils ont vécu à Berlin jusqu'en 1937. Fuyant l'antisémitisme, il se sont réfugiés à Prague en République Tchécoslovaque, puis à Angers en mars 1939. Mais la France est envahie par les Allemands en 1940, le gouvernement de Vichy est mis en place.



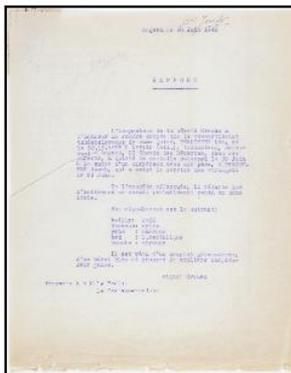
Extrait du cahier de recensement des juifs de l'arrondissement d'Angers. 12W41 ADML
Photographie d'un professeur du lycée Bergson avec l'aimable autorisation des Archives départementales

Léo comprend le danger qui les menace, lui et sa famille. En juin 1942 ses parents prétendent à une dispute, pour justifier sa fuite ; M. Bergoffen fuit seul, pour la « zone libre ». C'est que Léo Bergoffen se fait arrêter le 26 août 1942, et livré aux Allemands en tant que juif étranger.

« Le 26 août, deux gendarmes m'ont demandé de les suivre pour un contrôle d'identité. De la gendarmerie, j'ai été conduit, avec d'autres, en camionnetta, au camp militaire de Nexon, près de Limoges. Plus de cent personnes étaient déjà internées. Le Rabbin de Limoges est venu nous voir, nous garantissant que nous allions travailler en Allemagne, que nous ne risquions rien. Le soir même nous avons été entassés dans des camions et des wagons à bestiaux pour être livrés aux Allemands à la ligne de démarcation ».

Léo Bergoffen, témoignage recueilli par M. Clavallier en 1999

Déporté à Auschwitz



1602 W2 ADML

© Archives départementales de Maine et Loire

Avis de recherche de Léo Bergoffen, à la suite de sa fuite en zone libre en 1942.
Ce rapport évoque une dispute entre Léo Bergoffen et son père pour justifier son départ.

Léo Bergoffen est ensuite transporté au camp d'internement de Drancy.

Il attendra là-bas quelques jours avant d'être transféré le 2 septembre vers le camp d'extermination d'Auschwitz. Lui et 1015 autres personnes sont déportées par le convoi N°27 dont seulement 30 survivront.

Une fois là-bas, Léo est sélectionné pour travailler pour le compte des nazis, en raison de son âge et de son bon état physique. Il survit tant bien que mal à des conditions d'hygiène déplorables, et des conditions de vie inimaginables pour des êtres humains. Le numéro de tatouage de M. Bergoffen était le B 10 909.

Suite à l'avance des troupes soviétiques à l'Est, Léo Bergoffen est évacué vers l'Ouest.

Finalement, il est libéré par les soviétiques, le 11 Mai 1945.

Panneau réalisé par Maeva Augereau, Marion Emeriau, Bérengère Messager et Elena Rebour (1ère ES).
Mise en forme finale par un professeur. Lycée Bergson.

Témoin à Angers

Affaibli, il pèse à peine 40 kilos, et doit être hospitalisé d'urgence en Allemagne. Après quelques jours de repos à l'hôpital, il se rend avec quelques anciens déportés, à Prague, et fait la rencontre de l'officier responsable de la mission militaire, avec qui il rentrera à Paris.

IL revient à Angers où il apprend que ses parents ont été arrêtés le 20 juillet 1942, puis déportés à Auschwitz par le tristement célèbre Convoi n°8, parti d'Angers.

Léo Bergoffen est alors aidé par son ancien patron avec qui il va à Moulherne.

Là-bas, lors d'une conférence du Dr Lazar-Moscovici, lui aussi déporté à Auschwitz par le convoi N°8, il rencontre Odette Blanchet, qu'il épousera le 26 février 1946. Odette Blanchet est résistante, Chevalier de la Légion d'honneur et « Juste parmi les Nations », pour avoir sauvé deux membres de la famille Moscovici.



Léo et Odette Bergoffen près du monument aux fusillés de Belle-Beille (Angers)



Élèves du lycée Bergson devant le Mur des noms au Mémorial de la Shoah à Paris en janvier 2011.

Les noms des 77 000 juifs déportés de France y sont inscrits dont ceux de Tilly, Jacob et Léo Bergoffen



L'exclusion des juifs dans le Maine et Loire une spirale infernale



Les juifs dans le Maine et Loire (400 en 1942), comme les 300 000 juifs de France, n'ont pour la plupart pas fui (ou ne se sont pas cachés) tout de suite. La déportation de 77 000 Juifs de France a été l'aboutissement d'une spirale infernale : leur exclusion étape par étape. En effet, à partir du 3 octobre 1940, date du premier recensement des Juifs, ils ont de plus en plus été exclus, mis en dehors de la société, avec pour objectif de les rendre totalement transparents, réduits à des « parasites » et destitués de leur statut de citoyens. Leur exclusion fut rapide : le recensement (voir le cahier du recensement des juifs de l'arrondissement d'Angers, à droite du titre), le tampon rouge sur la carte d'identité, les interdictions de la pratique de différents métiers, leur second recensement durcissant les lois antisémites en juin 1941, le port de l'étoile jaune en juin 1942, les multiples interdictions sur les loisirs et les sorties dans les lieux publics... Enfin, les arrestations de plus en plus importantes des hommes, puis des femmes et des enfants, d'abord principalement les étrangers puis les français, aboutiront à leur déportation vers les camps d'extermination. Au début, les juifs, respectueux de la Loi, ont accepté de se faire recenser pour montrer qu'ils étaient de bons citoyens, de même pour le tampon rouge sur leur carte d'identité ; ensuite, les nouvelles lois s'enchaînant rapidement, plus ils attendaient, plus il était devenu difficile de s'enfuir, de se cacher ou de « résister » : sans téléphone, sans radio, sans bicyclette ni automobile, sans travail pour l'immense majorité... Ils étaient exclus socialement et économiquement avant d'être arrêtés.

Comme le dit Alain Jacobzone, auteur de « *L'éradication tranquille, le destin des juifs en Anjou (1940-1944)* » : « le crime a précédé l'assassinat » : la « mort sociale et économique » a précédé la déportation puis la mise à mort finale.

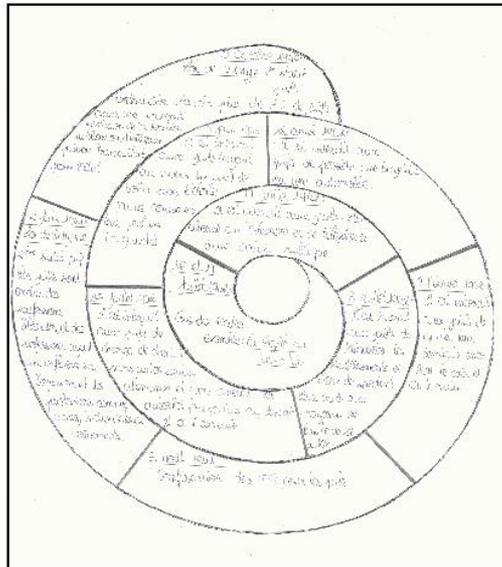
Avis

En vertu du 1er paragraphe de la même ordonnance du 6 juillet 1942, édictant des mesures à l'égard des juifs, il est interdit aux juifs de fréquenter toutes les installations et manifestations publiques dont la liste suit. Cette mesure entre en vigueur immédiatement.

- 1) - Restaurants et lieux de dégustation ; 2) - Cafés, salons de thé et bars ; 3) - Théâtres ; 4) - Cinémas ; 5) - Concerts ; 6) - Musées et autres lieux de plaisir ; 7) - Cabines de téléphone public.
- 8) - Marchés et foires ; 9) - Piscines et plages ; 10) - Musées ; 11) - Bibliothèques.
- 12) - Expositions publiques ; 13) - Châteaux forts, châteaux historiques ainsi que tous autres monuments présentant un caractère historique ; 14) - Manifestations sportives, soit comme participants, soit comme spectateurs.
- 15) - Champs de courses et jeux de pari mutuel ; 16) - Lieux de camping ; 17) - Parcs.

Der Höhere SS- und Polizeiführer
im Bereich des Militärbefehlshabers
in Frankreich.

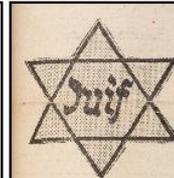
« Le petit Courrier » 15 juillet 1942
© Archives départementales de Maine et Loire



L'étoile jaune : un symbole de la stigmatisation des Juifs

Le mercredi 3 juin 1942, dans le journal *Le Petit Courrier*, un article paraît sur l'étoile jaune.

On y trouve une photo en noir et blanc d'une étoile jaune avec « JUIF » inscrit dessus, ainsi qu'un court commentaire « à l'attention du public ». En effet cet article informe le public de l'ordonnance des Allemands : désormais à partir du dimanche 7 juin 1942, les Juifs devront porter une étoile jaune dès l'âge de six ans, bien en évidence sur le côté gauche de la poitrine. Elle devait y être cousue de façon définitive et inamovible. Elle servait de « marquage » des Juifs pour que les nazis les reconnaissent tout de suite lors des rafles, ainsi que pour être reconnus de la population non juive. Ne pas porter l'étoile juive ou la dissimuler était un motif suffisant de déportation, c'était aussi un plus grand risque de dénonciation.



En vertu d'une ordonnance des autorités occupantes, les Juifs seront désormais obligés de porter sur le côté gauche de la poitrine une étoile jaune.

Photo : J. SILVERSTEIN

Tableau 7 réalisé par Servane Lévêque, Salomé Godin et Baptiste Berthe (1ère ES).
Mise en forme finale par un professeur. Lycée Henri Bergson, avril 2011.

97 JO 97 ADM
© Archives départementales de Maine et Loire

L'exclusion économique : un premier crime

A partir de l'été 1940, des mesures antisémites sont mises en place par le gouvernement de Vichy et par les occupants allemands. Ces mesures excluent les 300 000 juifs de France socialement et économiquement.

Une succession rapide d'ordonnances et de lois anti-juives

- 17 juillet 1940 : Nul ne peut être employé dans les administrations de l'Etat s'il ne possède pas la nationalité française à titre originaire comme étant né de père français.
- 16 août 1940 : Loi qui conditionne la profession de médecin aux personnes de nationalité française né d'un père français ou naturalisé avant 1927.
- 10 septembre 1940 : Loi prévoyant la nomination d'administrateurs provisoires des entreprises privées de dirigeants et qui sont dans l'impossibilité d'exercer leurs fonctions.
- 27 septembre 1940 : ordonnances allemandes définissant le premier statut allemand des juifs et la dispositions de leurs biens par le gouvernement de Vichy et la désignation de leurs entreprises par une affiche spécialisée et obligatoire sur les vitrines.
- 3 octobre 1940 : les juifs sont exclus de la fonction publique, de l'Etat, de l'armée, de l'enseignement et de la presse.
- 27 mars 1941 : instauration du CGQJ (Commissariat Général aux Questions Juives)
- 16 juillet 1941: Exclusion des avocats juifs
- 22 juillet 1941: Immatriculation des entreprises juives. L'exclusion totale des juifs du commerce et de l'industrie ainsi qu'une nomination d'administrateurs du patrimoine juif.
- 19 août 1941 : Les juifs sont interdits d'exercer une profession ou d'occuper un emploi les mettant en contact avec le public.
- 17 novembre 1941 : Interdiction aux juifs de détenir d'autres immeubles que ceux qui sont destinés à leur habitation personnelle et à ceux qui servent exclusivement à l'exercice de la profession exercée par eux.

Ephraïm Moscovici, père de Jean-Claude et Liliane Moscovici, médecin de nationalité roumaine, sera interdit d'exercer sa profession et accusé d'exercice illégal de la médecine.

Lazar Moscovici, frère d'Ephraïm, médecin - lieutenant dans l'armée française, sera dénoncé au préfet. Ce dernier indiquera dans sa réponse au délateur :

« Testime donc, pour ma part, qu'il serait inopportuniste de retomber dans les erreurs du passé et l'émettre un avis nettement défavorable à la demande de M. Le docteur Moscovici d'aucun titre, israélien de plus délégué, qui profiterait d'une nouvelle faveur imméritée pour léser la situation des vétérinaires français ».

Extrait de « Voyage à Pitchipot » de JC Moscovici.

(Finalement, Lazar Moscovici aura une « autorisation provisoire de deux mois renouvelable » lui permettant d'exercer sa profession mais sera déporté comme ses deux frères en juillet 1942).



Lazar et Liliane Moscovici devant la maison familiale de Vernoi en 1945.

Gaston Birgé, est un juif né à Neufchâteau, en 1890. Ancien combattant de 1914 à 1918, Chevalier de la Légion d'honneur et directeur de la Compagnie de l'électricité de l'Ouest. Il sera, conformément aux lois de Vichy, rétrogradé « conseiller technique » mais restera aux yeux de tous, le directeur.

Notons qu'il fut l'employeur de Léo Bergoffen et de son père en 1939.

En France, les biens des juifs, les commerces, les entreprises puis les biens immobiliers sont « aryaniés ».
C'est à dire, qu'ils sont vendus au profit du Gouvernement de Vichy ou des occupants allemands.

Les Statistiques des Juifs par profession montrent qu'au 1er Juin 1942 en Anjou,

345 des 400 juifs sont sans emplois.

En effet les quelques métiers autorisés sont ceux qui ne mettent pas les travailleurs juifs en contact avec la population non juive (tailleur d'habit à domicile par exemple)

Aron Borlant, père d'Henri Borlant, était à Saint-Lambert du Latriy l'un des huit tailleurs d'habit à domicile juif exerçant dans le Maine et Loire en 1942.



M. et Mme Borlant dans les années 20. Collection privée.

Statistiques des juifs par profession en 1942. 19781 ADML.

© Archives départementales de Maine et Loire

Panneau 3 réalisé par Manèle Zaouali, Gabriëlle Laigneau, Julietta Lobjanidsé et Thibault Gonnord (1ère ES). Mise en forme finale par un professeur, Lycée Henri Bergson, 2011.

Département de
SAINT-ET-LOIRE
+-----+
Situation au 1er Juin 1942

TABLEAU II. - Statistique des Juifs par PROFESSION -

Profession	Chiffre total	Hom.	Fem.	Nationalités	
				Françaises	Etrangères
Aide gônabre	1	1			1
Ajusteur	2	2			2
Ouvrier Bijoukier	1	1			1
Carbonisateur	1	1			1
Chapelier	2	2			2
Comptable	1	1		1	
Corbonnier	2	2		1	1
Costurier	2		2		2
Cultivateur	9	8	1	4	5
Docteur en médecine	5	5		3	2
Ébéniste	1	1			1
Employé de Bureau	3	1	2		3
Horloger	2	0		1	1
Infirmière	1		1		1
Ingénieur	4	3	1	1	3
Interprète	1	1			1
Journalier	5	3		2	3
Médanicien	2	2		1	1
Peintre	1	1			1
Sans profession	345	136	209	202	143
Sténo-dactylographe	1		1		1
Tailleur d'habit	8	8		1	7
TOTAL.....	400	181	219	241	159



Camp d'internement de Drancy

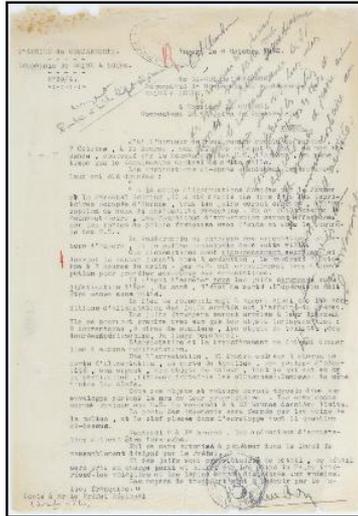
Les rafles des juifs de 1942 à 1944 en Anjou : une efficacité redoutable



Cahier de recensement des juifs

Il n'y avait qu'une raison aux déportations de juifs, ils n'avaient commis aucun délit ou crime ; leur seul crime était d'être nés, d'être juifs !

En Anjou, les grandes rafles ont débuté en 1942. Elles ont été d'une efficacité redoutable. Sur 400 juifs présents en 1942, près de 320 ont été arrêtés puis déportés à Auschwitz. Alors qu'à la fin de l'occupation, il restait 75% des 300 000 juifs de France.



« L'opération doit être menée sans pitié. »

Le document ci-contre est une lettre de préparation de la rafle d'octobre 1942 par la gendarmerie française ; on voit que cette rafle a été préparée dans le secret. Les policiers et les gendarmes français ont fortement collaboré avec les allemands en procédant aux arrestations dans le département. Il était prévu de prendre tout ce que possédaient les juifs arrêtés. Ce rapport permet de voir que la rafle était soigneusement préparée. On peut remarquer la phrase :

« il s'agit d'arrêter tout les juifs étrangers sans distinction d'âge, de sexe, d'état de santé. L'opération doit être menée sans pitié. »

Ainsi Jean-Claude (6 ans) et Liliane Moscovici (2 ans) seront arrêtés puis internés au camp d'internement de Drancy

On voit ci-dessus une des listes du cahier de recensement des juifs de l'arrondissement d'Angers qui a servi aux allemands à connaître les noms et les adresses des juifs et à les arrêter sans avoir à les chercher. La plupart des juifs, respectueux de la Loi, sont allés se déclarer en 1940 sur ces listes sans savoir à quoi elles servaient. Comme le dit l'historien Alain Jacobzone : « Méfiez-vous des listes », 12W41 ADML. © Archives départementales de Maine et Loire

« L'éradication tranquille »

Ce titre est celui du livre écrit par l'historien Alain Jacobzone qui relate le sort des juifs en Anjou durant l'occupation de 1940 à 1944. Les allemands ont été redoutables et l'Anjou a été particulièrement touché. En effet, la présence militaire allemande était particulièrement forte dès l'été 1940 du fait qu'Angers était un centre de commandement pour tout le grand Ouest. De plus, le chef de la police allemande, le Kommandeur Ernst, a pris l'initiative en juillet 1942 d'arrêter et de déporter des juifs français alors que les accords entre les allemands et le gouvernement de Vichy prévoyaient l'arrestation de juifs étrangers uniquement.

Les rafles de juillet 1942 sont les plus connues et en Anjou c'est durant cette période qu'est parti le convoi N°8 qui fut le seul à aller directement de province à Auschwitz sans étape à Drancy par exemple. C'est aussi durant cette rafle qu'Henri Borlant a été arrêté comme 136 juifs du département. Léo Bergoffen échappa quant à lui à cette rafle puisqu'il s'enfuit en juin 1942 mais il fut arrêté en tant que juif étranger en « zone libre » peu de temps après et livré aux allemands. La rafle d'octobre 1942 fut elle aussi très importante et ses cibles étaient plus nombreuses (« sans distinction d'âge, d'état de santé »). Les rafles continuèrent en 1943 et en 1944 même si elles étaient faites à une moins grande échelle que celle de 1942.



Le type de wagon que l'on voit sur l'image au-dessus pouvait parquer environ 40 personnes pour les emmener dans les camps. Les juifs étaient souvent le double. Monument de Drancy.

Panneau réalisé par Chloé Besson, Paul Gouvine, Alexandre Kling et Arnaud Soret (1ère ES)
Mise en forme finale par un professeur.
Lycée Henri Bergson. Avril 2011



De l'arrestation à la gare du Maroc

Des listes des juifs habitant dans le Maine et Loire ont été établies par la préfecture puis remises aux allemands.



Cahier de recensement des juifs de l'arrondissement d'Angers. 12W41ADML © Archives départementales de Maine et Loire

Les arrestations, menées conjointement par les polices française et allemande, ont été réalisées entre le 15 et 20 juillet 1942 ; à cette date, seules les personnes de plus de 15 ans étaient sélectionnées en théorie. Lors des arrestations, les policiers donnaient peu d'informations aux familles, ils ne répondaient pas à leurs questions et les pressaient. Les familles devaient emmener le strict nécessaire, qui était noté sur une liste, pour cinq jours. Elles étaient ensuite emmenées dans des camions militaires et regroupées avec des juifs du grand Ouest au Grand séminaire, rue Barra à Angers, en attendant leur transfert à la gare du Maroc près de la caserne Eblée.



Grand séminaire, rue Barra (Angers)

Panneau réalisé par Lucile Boixe, Juliette Chalopin, Léa Santenac et Lucile Ronreaux (1ère ES). Mise en forme finale par un professeur. Lycée Henri Bergson. Avril 2011

20h35 gare d'Angers Convoi N°8 pour Auschwitz

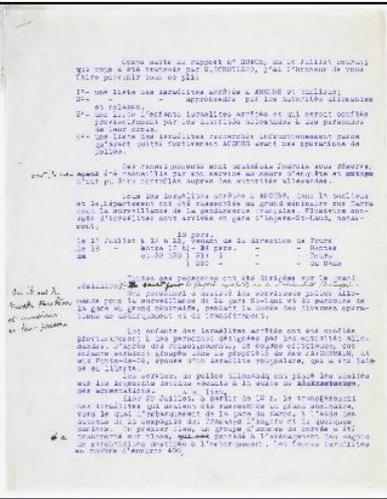
20 sur 824 ont survécu



gare d'Angers

824 juifs dont 430 femmes se trouvaient dans le convoi N°8. Leurs nationalités étaient principalement polonaise (337) ou française (201). Mais on compte aussi parmi ces personnes répertoriées par les Allemands, 68 apatrides, 42 indéterminés, 39 Allemands, 34 Roumains, 24 Russes, 14 Turcs, 13 Autrichiens, 8 Grecs, 8 Hongrois, 4 Hollandais, 3 Suisses, 2 Américains et un Egyptien. Les deux tranches d'âges les plus représentées dans ce convoi étaient les 34-47 ans et 15-24 ans ; mais il y avait aussi 3 nonagénaires et une fillette de 13 ans.

En 1945, 20 rescapés de ce convoi survécurent dont 2 femmes.



Extrait du rapport de police.1002 W2 ADML © Archives départementales de Maine et Loire

Ce rapport présente les instructions précises du déroulement de la rafle de juillet 1942 à Angers. Cette rafle était très bien organisée, rien n'était laissé au hasard. La police française a collaboré avec la Sipo-SD pour lui faciliter la tâche.



3 familles angevines dans le convoi N°8 :

La famille Borlant :

Le 15 juillet 1942, des Allemands viennent arrêter les membres de la famille Borlant. Henri âgé de 15 ans, sa mère de 42 ans, sa sœur Denise et son frère Bernard de 17ans. Deux jours plus tard les SS ramènent la mère d'Henri à St Lambert du Lattay et embarquent son père Aron à la place. Sa sœur, son frère et son père n'ont pas survécu.

Henri Borlant a publié son autobiographie en mars 2011 (Edition du Seuil)



La famille Moscovici :

Louise Moscovici et ses deux enfants, Jean-Claude, 6 ans et Liliane, 2 ans furent sauvés par Odete Bergoffen. Son mari Ephraïm Moscovici et deux oncles Lazar et Léon Moscovici furent déportés par le convoi n°8. Seul Lazar Moscovici surviva.

L'un des témoignages du livre de 1942, Convoi No 8, est celui de Lazar Moscovici. Préface d'Henri Borlant. Editions du retour.2009.



La famille Bergoffen :

Après s'être enfui en zone libre en juin 1942, Léo Bergoffen sera arrêté en août 1942 et livré aux allemands en tant que « juif étranger ». Il fut déporté par le convoi No 27. Il apprend à son retour que ses parents, Jacob et Tilly Bergoffen, ont été déportés par le convoi N°8 et qu'il n'en sont jamais revenus.

27 Justes en Maine et Loire, premier maillon d'une chaîne de solidarité.

«*Quiconque sauve une vie sauve l'univers tout entier*» citation du Talmud, texte juif

Un **Juste** est une personne non juive ayant aidé ou sauvé un juif pendant la Seconde guerre mondiale sans contrepartie financière.

Un **Juif** est une personne de religion juive ou étant descendante de parents ou grands-parents juifs.

On compte 27 Justes en Maine et Loire et 2693 en France. Ce titre est donné par le musée Yad Vashem à Jérusalem qui décerne ce diplôme après demande et enquête. La plupart des Justes habitaient en campagne dans des villages où tout le monde se connaissait.



Détail du Mur des Justes au Mémorial de la Shoah à Paris comportant le nom d' Odette Blanchet, devenue après la guerre l'épouse de Léo Bergoffen.

«*En cette année 1942, je n'avais que 18 ans [...] Louise m'a fait téléphoner pour que je la rejoigne, elle avait besoin de moi. Je suis venue et nous sommes parties dans la nuit, à bicyclette.*» Odette Blanchet.

Odette Blanchet fut reconnue **Juste parmi les Nations** le 20 juillet 1994 pour avoir sauvé 3 membres de la famille **Moscovici** : Louise **Moscovici** dans la nuit du 1er septembre 1942, puis ses deux enfants, Liliane et Jean **Claude**.

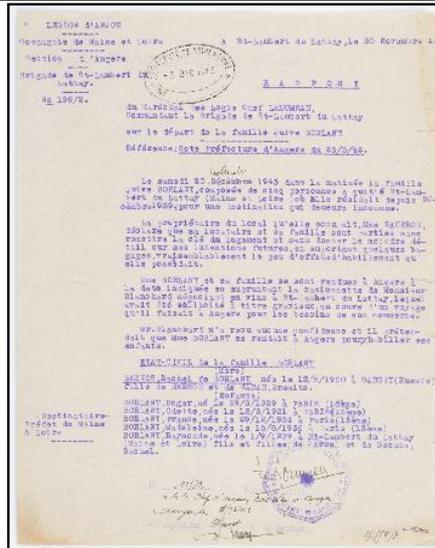
Louise **Moscovici** avait réussi à s'échapper lors de l'arrestation et avait été accompagnée par Odette, sa voisine et amie, pour s'enfuir à vélo ; Odette se joindra ensuite à un réseau de résistance qui aidera Louise **Moscovici**. Les 2 enfants de celle-ci, après avoir été arrêtés puis envoyés au camp d'internement de Drancy, en octobre 1942, en sont sortis miraculeusement, récupérés par de la famille à Paris. Ensuite, Odette **Blanchet** les ramènera à leur mère et les cachera à Morannes où tout le village les aide (l'épicier, le curé...) jusqu'à la libération. Leur père, Ephraïm **Moscovici**, déporté en juillet 1942 d'Angers à Auschwitz par le convoi N°8, ne surviva pas.

Jean-Claude **Moscovici** raconte leur histoire dans **Voyage à Pitchipoi**.

Le parcours de Sarah Borlant et de 5 de ses enfants pendant leur fuite :

Après l'arrestation en juillet 1942 de son mari et de leurs 3 enfants les plus âgés, Sarah **Borlant** part le 20 novembre 1943 pour un endroit connu de quelques personnes seulement, accompagnée de 5 de ses enfants. M. **Baudet**, gendarme de St Lambert du Lattay l'a prévenue qu'elle courait le risque d'être arrêtée. Elle prend alors la décision de quitter le village et de rejoindre la zone libre. L'épicier du village leur donne des aliments ainsi que des vêtements. Mme **Beillard**, guérisseuse du village leur donne toutes ses économies. Mme **Borlant** et ses 5 enfants sont ensuite emmenés par M. **Jacques Blanchard** chez M. **Justeau**. Elle surviva ainsi que ses 5 enfants et retrouvera son fils **Henri**, déporté à Auschwitz et miraculeusement survivant. Malheureusement le père, la grande sœur et le grand frère d'**Henri**, eux aussi déportés à Auschwitz, ne survivront pas.

Rapport de la fuite de Sarah **Borlant** et de ses cinq enfants par la préfecture d'Angers.
7W1 ADML. © Archives départementales de Maine et Loire



«*Certains furent reconnus Justes parmi les Nations. D'autres resteront anonymes, soit qu'ils aient laissé leur vie en aidant l'autre, soit que, dans leur modestie, ils n'aient même pas songé à faire valoir leurs actes*» (Jacques Chirac, Président de la République).

Parlant des nombreuses personnes ayant aidé sa mère et ses cinq frères et sœurs, **Henri Borlant** déclare :

«*Pour moi, toutes ces personnes sont des Justes. Il n'est point besoin de médaille pour les reconnaître*»

De nombreuses personnes ayant aidé des juifs pendant la seconde guerre mondiale ne sont pas reconnues Justes parmi les Nations. Cependant, il ne suffisait pas d'une personne pour sauver un ou des juifs mais il fallait souvent toute une chaîne de solidarité, en particulier dans les villages.



Mur des Justes
(Mémorial de la Shoah)

« Quant à moi, quant à nous,
il n'était pas possible de ne pas faire ce que nous avons fait,
en ces années d'effroi... »

Odette Blanchet



Odette Blanchet, née le 19 octobre 1924 dans le petit village de Vernoi-le-Fourrier dans le Maine et Loire, est une jeune femme déterminée qui rentre dès 1942 dans la résistance. Elle entame dès lors une lutte permanente face à l'oppression allemande...

En 1942, Odette n'a que 17 ans.



Odette Blanchet est née à Vernoi (Maine et Loire) où elle vivait quand la guerre a éclaté. Elle est la fille unique d'Eugène et Marie-Louise Blanchet. Comme beaucoup, elle n'a pas fait d'études et travaille à la ferme dès l'âge de 14 ans. Dans les années trente, elle fait la connaissance de la famille Moscovici. Le père, Ephraïm, est un jeune médecin qui s'occupe du grand-père d'Odette. Les deux familles restent proches après le décès du grand-père d'Odette.

En 1942, pendant l'Occupation,
Odette n'a que 17 ans.



Odette Blanchet en 1945.
Photographies du panneau.
Collection privée avec l'aimable autorisation de
Mme Blanchet-Bergoffen

Panneau 12 réalisé par Jessyca Boisseau, Charles
Charnace, Victor David et Antoine Dubois (1ère ES).
Mise en forme finale par un professeur.
Lycée Henri Bergson. Avril 2011.

Juste parmi les nations et résistante

Odette Blanchet a sauvé 3 membres de la famille Moscovici, Louise Moscovici dans la nuit du 1er septembre 1942 puis ses deux enfants, Liliane et Jean Claude. Louise Moscovici avait réussi à s'échapper lors de l'arrestation en septembre 1942 et avait été accompagnée par Odette, sa voisine et amie, pour s'enfuir à vélo en zone Sud. Odette se joindra ensuite au réseau de résistance CND Castille de Tours sous les ordres de Jean Meunier. Elle prit l'initiative de partir à Paris récupérer les enfants Moscovici, arrêtés en octobre 1942 puis sortis miraculeusement du camp d'internement de Drancy. Elle les a ramenés à Tours chez ses parents. A cette époque là, Mme Blanchet était en contact permanent avec Jean Meunier pour qui elle conservait des cachets, papiers et documents compromettants.

En janvier 1943, ils ont réussi à réunir la mère et les deux enfants Moscovici. Ensuite ceux-ci sont allés dans un premier temps chez une cousine puis à Morannes où Odette avait également de la famille.



Odette Blanchet, Liliane et Jean-Claude Moscovici
à Morannes. Été 1944.

C'est en ce lieu qu'ils sont restés jusqu'à la libération d'Angers en août 44, grâce à la complicité d'un oncle et d'une tante d'Odette, ainsi que de celle du curé et de l'instituteur de l'école où ils étaient hébergés.



Sergent Blanchet Odette (résistante),
Signé Charles de Gaulle,
président du gouvernement provisoire en 1945.

Des honneurs bien mérités

Après la guerre, elle se marie avec Léo Bergoffen. Léo Bergoffen est un juif qui a été déporté à Auschwitz par le convoi n°27.



Photographie prise avant le mariage
le 26 février 1946 à Angers
de M. et Mme Bergoffen

D'après sa biographie, nous pouvons voir qu'Odette est une femme modeste et courageuse, elle dit qu'elle se trouvait là au bon moment. Elle ne se vante pas de ses faits héroïques, pour elle c'était une évidence et un devoir à accomplir.

Odette Blanchet :
est reconnue comme résistante
(grade de Sergent de l'armée) ,
a obtenu le titre de
Chevalier de la Légion d'honneur
ainsi que le titre de
Juste parmi les nations

(c'est à dire qu'elle a sauvé des juifs alors qu'elle n'était elle-même pas juive).

Des honneurs bien mérités.



Odette Blanchet-Bergoffen



Clément Quentin en 1944

Un jeune résistant angevin : Clément Quentin



Clément Quentin en 2008

Clément Quentin, dont les parents lui ont inculqué les valeurs : Liberté, Égalité, Fraternité, fait partie de ces nombreux résistants qui se sont fait arrêter et déporter. Au camp de concentration de Dachau, il a connu souffrances et humiliations. Il y devient cobaye humain. Clément Quentin est libéré le 29 avril 1945 par les Américains. C'est à travers son livre «Stück 72889 Cobaye humain à Dachau» (AFMD) qu'il nous raconte son histoire.

Liberté, Égalité, Fraternité ...

Clément Quentin est né en 1920 au Fallet (près de Cholet). En 1940, lorsqu'il rencontre Eugène Baudoin, il s'engage dans le mouvement de Résistance «Libération Nord» ne supportant plus l'occupation allemande et par respect pour ses valeurs :

- Liberté
- Egalité
- Fraternité.

Il écrit dans son livre *«La vie devient très difficile, insupportable même par moment. Insensiblement, l'indignation fait place à la révolte, ainsi naît la résistance»*. Dans le cadre du réseau Cohors Asturies de la Basse Loire, son rôle était de recruter et former des agents ainsi que de rapporter des informations



L'arrestation par la Gestapo

Le 26 avril 1944, il est arrêté par la Gestapo qui vient le chercher à son domicile, il est alors amené à la prison d'Angers. Le 6 mai commencent les interrogatoires. Même sous la torture, Clément Quentin refuse de dénoncer ses amis qu'il prétend ne pas connaître. Quelques jours plus tard, il apprend qu'il s'est fait dénoncer par un ami sous le coup de la torture. Il ne lui en veut pas, il lui pardonne : *«La souffrance a ses limites, il appartient à chaque individu de la repousser le plus loin possible mais jusqu'où ?»*. Les violences continuant, il décide donc de donner de faux noms (conseil que lui avait donné Eugène Baudoin).

Panneau 13 réalisé par *Charline Amorin, Margot Couet, Camille Defois, Julia Dilleu et Marie Delaire (1ère ES)*.
Mise en forme finale par un professeur.
Lycée Bergson, Avril 2011.

La déportation vers l'inconnu ...

Après avoir passé huit jours à Compiègne, où il a retrouvé certains de ses camarades, il est embarqué en train le 18 juin 1944 en direction du camp de concentration de Dachau. Les conditions de voyages étant inhumaines, il tente avec son groupe une évasion. L'arrivée au camp est difficile, les déportés sont déshumanisés, considérés comme de simple numéros.

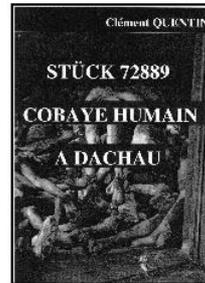
«Ici vous n'êtes plus des êtres humains, même pas des bêtes, vous êtes des numéros, des Sticks».

On leur donne des vêtements usés et ils sont regroupés par groupes dans les Blocks.



Cobaye humain à Dachau.

Peu de temps après, il attrape la diphtérie. Le fait d'être transféré dans le pire commando de Dachau et de travailler 14h par jour ont sûrement été les raisons de sa maladie. Par la suite, il devient cobaye pour guérir la diphtérie : il doit subir tous les jours plusieurs piqûres de strychnine. Quelques jours plus tard, les officiers SS testent sur lui une machine qui envoie des décharges électriques pour lui donner des réflexes dans les jambes. Les expériences cessent le 15 décembre. Début janvier, il est transféré dans le bloc des invalides, destiné à mourir.



Toujours témoin à 90 ans ...

Mais il survit à cet enfer. Le camp est libéré le 29 avril 1945 par les Américains. Clément Quentin est rapatrié.

Il refuse de raconter à sa famille ce qui s'est passé. Son médecin l'envoie dans une maison de repos en Dordogne. En 1946, il rencontre sa femme, Monique, qui va beaucoup l'aider à vivre avec ses souvenirs.

En 1947, il recommence à travailler, mais à mi-temps. En 1955, il se tourne définitivement vers l'agriculture.

En 1992, il est promu au grade de Commandeur de la Légion d'honneur.

En 2004, est publié son livre autobiographique :

« Stück 72889 cobaye humain à Dachau » (AFMD)



Article du « Courrier de l'Ouest » suite au témoignage de Clément Quentin en 2008 devant des élèves de 1ère ES du lycée Henri Bergson

Depuis sa retraite, il se fait un devoir de raconter son expérience aux jeunes et de transmettre ainsi ses valeurs :

- Liberté,
- Égalité,
- Fraternité



Jacques Chupin 1946

Jacques Chupin : une vie de courage et de détermination



**Une vie de courage et de détermination :
d'abord par son refus du Service de Travail Obligatoire,
ensuite parce qu'il a réussi à survivre dans les camps de concentration,
enfin, aujourd'hui encore, en poursuivant son engagement à travers ses nombreux témoignages.**

I Un homme de valeurs

Jacques Chupin naît le 29 mai 1921 à La Pommeraye dans le Maine-et-Loire. Il a une enfance heureuse. Pendant que son père travaille en tant que maçon, sa mère lui transmet des valeurs telles que le patriotisme. Il voit tous les jours ses grands-parents paternels qui habitent à côté.

le 3 septembre 1939 survient la guerre.
En 1942, les Allemands ont besoin de main-d'œuvre en France et en Allemagne. Le Service de Travail Obligatoire (STO) est mis en place en 1943. Les civils sont envoyés travailler sur le mur de l'Atlantique ou en Allemagne.

En raison des valeurs apprises durant son enfance, Jacques Chupin refuse de travailler pour les Allemands : il devient ce que l'on appelle un réfractaire au STO.

Lui et son camarade René Rochard quittent Angers pour Bayonne afin de traverser la frontière espagnole, mais se font arrêter le 8 mai 1943. Il est transféré à Bordeaux puis dans une prison à Compiègne.



Fiche de renseignement
sur le déporté politique Jacques Chupin, 1946.
1669 W 70 ADML
© Archives départementales de Maine et Loire

Panneau 14
Réalisé par Coralie Boisseau, Diane Iardoux,
Agathe Lebrun et Antoine Vorose, 1ère ES.
Mise en forme finale par un professeur.
Lycée Henri Bergson. Avril 2011.

II « Face à l'inimaginable »

Environ deux semaines après son arrestation, Jacques Chupin est embarqué dans un wagon à bestiaux en direction du camp de Sachsenhausen, près de Berlin. A l'arrivée, les SS obligent les déportés à se déshabiller entièrement dans le but de les raser et de les « façonner » à la vie du camp.

Dans son livre « *Face à l'inimaginable* », Jacques Chupin décrit ses conditions de survie dans le camp : « Dans les dortoirs, on était au moins deux par lit [...] Le matin, le réveil se fait à trois heures l'été, quatre ou cinq heures l'hiver, sous les hurlements. Les derniers levés étant copieusement matraqués... »

« Le soir après le travail les détenus doivent se mettre à nouveau nus. Le SS scrute alors l'intérieur de la bouche et des endroits intimes pour y vérifier l'absence d'objets précieux (or, diamants...) trouvés dans les chaussures et sacs à main, qui auraient pu être dérobés... »



« Les Blocks 38 et 39 : C'est au cours de l'été 1938 qu'est achevée la construction de ces deux baraqueux 38 et 39. Elles étaient construites pour accueillir chacune 140 détenus, notamment les Juifs déportés après les pogroms de novembre 1938. Arrivés par convois entiers, ils s'entassaient jusqu'à 400 dans chaque Block, deux à trois par pailleasse posée à même le sol. Les premiers occupants sont des Tziganes Sinti et Roma. Après 1942, ce seront des groupes d'autres provenances qui occuperont les baraqueux. »

« Face à l'inimaginable » © AFMD 42

Malgré ses souffrances dues aux conditions extrêmement difficiles, il réussit à survivre par sa détermination.



III Témoigner, une autre forme d'engagement

Jacques Chupin est revenu à la Pommeraye le 7 juin 1945 sans vraiment savoir répondre aux questions qu'on lui pose, comme il l'écrit dans son livre :

« Comment dire ce que l'on a vu, ce que l'on a subi et être cru ? »

Pourtant quelques années après, il estime de son devoir de témoigner sur le sens de son engagement et sa détermination.

Il écrit « Face à l'inimaginable », dans lequel il raconte sa vie avant et après la guerre.

Il devient membre de la *Fondation pour la Mémoire de la Déportation* et membre du bureau de l'AFMD 49 (Association des amis de la Fondation pour la Mémoire de la Déportation).



Monument aux fusillés de Belle-Baillie (Angers)

Bien que les années passent, Jacques Chupin continue à penser qu'il est bien difficile d'exonérer la génération des Allemands qui ont connu la guerre, des crimes commis à cette époque.

Il témoigne aujourd'hui dans les collèges et les lycées dans le but de faire partager son histoire, de faire comprendre aux élèves le mal qu'on leur a fait subir, à lui et à tous les autres déportés et les valeurs qu'ils défendaient.



Jacques Chupin et Clément Quentin
devant des élèves du lycée Henri Bergson en 2008



Etienne Poitevin, père de famille et résistant.

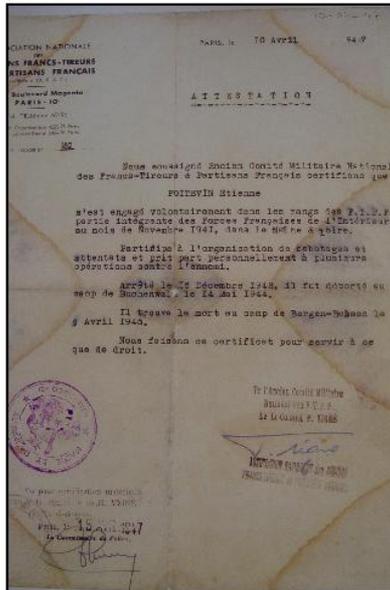


Abbaye de Fontevraud
Bagne de 1940 à 1944

Un modeste sabotier de Daumeray s'engage dans la résistance alors qu'il est père de famille nombreuse et qu'il en connaît les risques. Cet engagement est des plus courageux et honorable.
Etienne Poitevin ne reviendra jamais de déportation, mais reste encore et pour toujours dans le cœur de sa famille.
Son fils, Roger Poitevin, entretient aujourd'hui cette mémoire et nous a raconté son histoire.

Tout petit, Etienne Poitevin, comme beaucoup d'autres, a eu une scolarité réduite en raison des travaux agricoles et a quitté l'école à 10 ans, pour ensuite travailler. A 36 ans, il travaille à Daumeray dans le Maine-et-Loire en tant que sabotier.
Père de six enfants, il s'engage dans la résistance comme Franc Tireur Partisan en Novembre 1941. A cette époque, être communiste et FTP est un risque pour lui autant que pour sa famille. Etienne Poitevin, père d'une famille nombreuse, fait preuve d'un certain courage en s'engageant dans la résistance. Il en connaissait les risques.

Le 16 Décembre 1942, il est arrêté suite à une dénonciation par l'un de ses camarades torturé. Etienne Poitevin avait distribué des tracts et servi de « boîte à lettres » pour un groupe de résistants de Morannes. Il ne s'est pas enfui, comme il en avait la possibilité, pour protéger sa famille. Il connaîtra les prisons de Saumur, Fontevraud, le Pré-Pigeon à Angers et est condamné à quatre ans de prison et 1200 Francs d'amende. Ensuite, il est envoyé dans les centrales de Clairvaux, et de Châlons sur Marne.
Il apprend alors, à Compiègne, qu'il part en déportation. Il est dans un train en direction du camp de concentration de Buchenwald. Au départ de ce convoi, il souhaite adresser clandestinement quelques mots rassurants à sa famille. Il les écrit donc à la hâte sur un morceau de papier et le jette, comme beaucoup d'autres déportés, sur la voie ferrée. Mme Poitevin et ses enfants le recevront bel et bien, il aura été transmis par un brave cheminot. Quelques mois après son arrivée sur le camp, il est encore une fois transporté vers les Kommandos d'Elrich, et Gunzerode. Epuisé, atteint du typhus (maladie transmise par les poux), il est emmené à l'infirmerie du camp de Dora avant d'être évacué vers Bergen-Belsen. Il mourra dans le train le 9 Avril 1945, quelques jours avant la libération par les troupes américaines.



Attestation FTP
Cette attestation est remise à la famille d'Etienne Poitevin en avril 1947, après la guerre. Cette dernière faisait de lui un résistant et rendait compte de différentes opérations auxquelles Etienne Poitevin a pris part, des opérations dites « contre l'ennemi ».
Collection privée Monsieur Roger Poitevin

Etienne Poitevin, homme de « l'armée des ombres », est un combattant de la Liberté, un résistant parmi d'autres,
Ne les oublions pas...



Plaque sur le mur de la Prison d'Angers



Carte de déporté
Cette carte est délivrée à la famille d'Etienne en Juin 2009, elle le reconnaît comme étant déporté résistant durant la seconde guerre mondiale. Un honneur et une fierté pour la famille Poitevin.
Collection privée .
Monsieur Roger Poitevin.

Panneau 15 réalisé par Timothée Brevet, Maroua El Mokhtari, Manlys Le Grenier, Lucie Gustin et Marine Diet (1ère ES).
Mise en forme finale par un professeur. Lycée Bergson. 2011



Répression de la Résistance et déportation politique : 4 longues années noires en Anjou



En 1941, Angers est «allemande».

Des immeubles entiers des bureaux administratifs, des appartements et autres... sont réquisitionnées. Angers est un centre administratif majeur pour l'occupation allemande, capitale de l'Ouest ayant autorité sur 17 départements. Ses avantages géographiques sont que cette ville se situe près de la mer (près de la base sous-marine de Saint Nazaire) et est bien reliée à Paris. De plus, Angers est une ville à faible « concentration » communiste .

La répression politique s'exerce aussi bien par des allemands que par des français et leurs objectifs convergent.

Une forte présence «répressive» allemande se trouve à Angers, on y trouve les services secrets allemands, la gendarmerie allemande, les tribunaux militaires,... mais aussi, à partir de 1942, le Sipo SD (police de sécurité du parti nazi) dont une des branches est la Gestapo (40 allemands , 30 français à Angers). Au total, 170 personnes (100 allemands , 70 français, surtout des hommes) font partie de la Gestapo en Maine et Loire .
Le régime de Vichy collabore efficacement avec l'occupant avec l'aide des services de polices, de gendarmerie ...

Biographie de personnes entrées en Résistance dans le Maine et Loire :



Clément Quentin originaire du Choletais est un jeune résistant qui collecte des informations et forme des hommes pour l'Armée secrète avec son mouvement de Résistance (qui mène un combat idéologique et politique) . Libération-Nord, et son réseau (qui fait du renseignement, des filières d'évasions...). Cohors-Asturries. Il est arrêté le 26 avril 1944 chez lui au Fuleil et emprisonné à Angers. Il est déporté au camp de concentration de Dachau le 18 juin 1944 où il est victime d'expériences médicales dont il survi-
vra. *Photo collection privée M. Quentin. (photo de la porte du camp de Dachau en haut à gauche).*

Etienne Poitevin est un père de famille, communiste et résistant. Son arrestation est due à une dénonciation par l'un de ses camarades sous la torture. Il est mis en prison à Fontevraud dans le Maine et Loire puis déporté au camp de concentration de Buchenwald le 12 mai 1944. Il meurt juste avant la Libération. *Photo collection privée M. Roger Poitevin.*



Jacques Chupin originaire de la Pommeraye en Maine et Loire est réfractaire au Service du Travail Obligatoire (STO). Il cherche à fuir via l'Espagne mais il est arrêté à Biarritz. Il sera déporté le 8 mai 1943 au camp de concentration d'Oranienburg Sachsenhausen . *Photo extraite de sa fiche de déporté politique en 1946. 1669W70 ADML © Archives Départementales de Maine et Loire.*

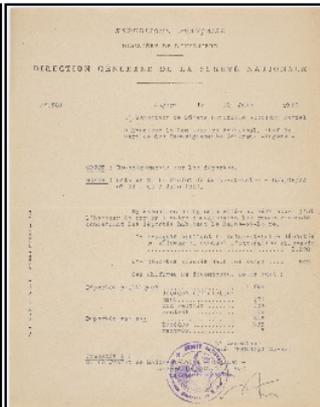
Une répression implacable dans l'une des capitales de l'armée Allemande en France :

Certains collaborent avec les Allemands et combattent toutes formes de Résistance. Il fallait faire de la France un pays soumis et docile. Ainsi, Jacques Vasseur, jeune homme de 20 ans ayant fait de brillantes études, parlant très bien l'allemand : il devient interprète pour la police allemande puis chef de service à la Gestapo. Il se fait passer pour un réfractaire du STO ou un résistant : son service arrête environ 400 personnes. D'autres ne se laisseront pas faire et entrent en Résistance comme ceux du réseau angevin Honneur et Patrie comprenant 300 membres.

À l'été 1941, la répression se radicalise, marquée par la question des otages. Par exemple, lorsque le parti communiste fait des attentats en octobre 1941 à Nantes où un officier supérieur allemand est tué. Le lendemain, 48 otages sont exécutés dont 27 à Châteaubriant. Mais la «politique des otages» est contre productive car l'opinion publique est de plus en plus critique sur l'occupation, et cela n'empêche pas les attentats.

À partir de janvier 1943, la déportation politique commence en Anjou.

La répression s'intensifie à mesure que l'activité résistante augmente.



303W288 ADML © Archives départementales de Maine et Loire

Panneau 16 réalisé par *Timothée Brevet, Maroua El Mokhtari, Maëlys Le Greneur, Lucie Gazin et Marine Diet (1ère ES).*
Mise en forme finale par un professeur. *Lycée Bergson. 2011*

La répression s'effectue aussi par le régime de Vichy : celui-ci coopère tout de suite avec les allemands. La Section spéciale de la Police est très efficace, elle démantèle entièrement le réseau FTP (Franc Tireur Partisan) en novembre 1943, Etienne Poitevin faisait partie de ce réseau.

Du fait de l'action conjuguée des services français et allemands en Maine et Loire, les réseaux et mouvements de résistance sont décapités de 1943 à février 1944. Ainsi, Victor Chatenay (fondateur et chef du réseau angevin Honneur et Patrie), identifié par la Gestapo, sera obligé de se réfugier à Londres. 45 résistants seront fusillés sur le site de Belle -Beille à Angers (*Photo du monument aux fusillés en haut à droite*).

En France un des symboles de la répression subie par la résistance est Jean Moulin : fondateur du Conseil National de la Résistance (CNR), torturé et mort lors de sa déportation en 1943.

En France, 89 000 personnes sont déportées pour raisons politiques, dont plus de 40 % sont morts comme Etienne Poitevin. Dans le département, on compte 1040 déportés politiques (Combattants Volontaires de la Résistance, réfractaires au S.T.O ...) dont 414 sont revenus comme Clément Quentin et Jacques Chupin.



Auschwitz II Birkenau, camp de déportation, 10 février 2011 (38 élèves du voyage en car).

LES JEUNES PRENNENT LE RELAIS

Comme chaque année depuis 1994, 38 élèves de 1ère ES du lycée Henri Bergson ont participé à un voyage en car en Pologne dont l'un des objectifs principaux est la visite du camp de concentration d'Auschwitz I et du camp d'extermination d'Auschwitz II Birkenau.

Depuis plusieurs années, la région des Pays de la Loire et la Fondation pour la Mémoire de la Shoah organisent un voyage en avion d'une journée à Auschwitz pour 300 jeunes lycéens ou apprentis. Le 16 mars 2011, vingt-cinq élèves de 1ère ES du lycée Henri Bergson ont eu le privilège de visiter les deux camps avec deux anciennes déportées, Yvette Lévy et Ginette Kolinka.

Aujourd'hui, chacun de nous contribue à la Mémoire avec cette exposition publique.



Auschwitz I, camp de concentration 08 février 2011 (38 élèves du voyage en car).

TÉMOIGNER

Les six survivants après la guerre, sur les 7 destins que nous avons étudiés, ont témoigné dans des livres, des entretiens dactylographiés, des vidéos....

Nous avons rencontré **Henri Borlant** au Mémorial de la Shoah à Paris le 10 Janvier.
Yvette Lévy et **Ginette Kolinka**, déportées en 1944, ont guidé les visites des camps le 16 mars.
Enfin, **Roger Poitevin** est venu au lycée travailler avec cinq élèves sur la vie de son père.
Les années précédentes, **Clément Quentin**, **Jacques Chupin**, **Léo Bergoffen** et sa femme **Odette Blanchet-Bergoffen** sont venus témoigner plusieurs fois au lycée.



Henri Borlant, le 10 janvier 2011 au Mémorial de la Shoah à Paris



*Auschwitz I, camp de concentration, 16 mars 2011 (25 élèves du voyage en avion). Visite des 2 camps avec **Yvette Lévy** (ci-dessus) née à Paris en 1926, déportée le 31 juillet 1944 à Auschwitz; et **Ginette Kolinka**, née à Paris en 1923, déportée le 13 avril 1944 à Auschwitz.*

HONORER

Clément Quentin est Commandeur de la Légion d'honneur.

Odette Blanchet-Bergoffen est Juste parmi les nations et Chevalier de la Légion d'honneur.

Henri Borlant est Chevalier de la Légion d'honneur.



Auschwitz I, camp de concentration 08 février 2011 (38 élèves du voyage en car).

Minute de silence en l'honneur des résistants polonais, français et européens.



DU MÉMORIAL DU JUIF INCONNU AU MUR DES NOMS.

65 élèves de 2ère ES sont allés le 10 Janvier 2011, au Mémorial de la Shoah qui se situe en plein cœur du quartier juif de Paris.
Ce lieu d'histoire et de recueillement a été créé pour les familles des 77 000 juifs déportés de France. Chaque nom et date de déportation est inscrit sur le mur des noms. Il symbolise la mise en échec du projet nazi qui était de faire disparaître toute trace des juifs.

COMMÉMORER

Situé à Belle-Beille, le monument aux fusillés est une stèle commémorative. Elle a été créée afin de rendre hommage aux 45 hommes sortis de leur cellule pour être fusillés. C'est le dimanche 22 septembre 1952 que la première commémoration a eu lieu. Sa création est l'aboutissement du souhait de nombreux résistants angevins d'avoir ainsi un lieu de recueillement pour les familles qui n'en avaient pas jusque là. Sous la terre, des cendres extraites des camps de concentration, ont été déposées sous une dalle au pied du monument.

DEVOIR D'HISTOIRE

Le 4 Janvier 2011, les 65 élèves de 2ère ES se sont rendus aux Archives départementales de Maine et Loire travailler sur trois destins de familles juives (**Moscovici**, **Bergoffen**, **Borlant**). Le 5 Janvier, **M. Alain Jacobzone**, spécialiste de la Shoah en Anjou, est venu nous donner une conférence sur « **le sort des juifs dans le Maine et Loire** ». Lors du voyage en car, les 38 élèves ont visité le musée Schindler (un musée sur l'occupation allemande de 1939 à 1945) ainsi que l'ancien ghetto et le quartier juif de Cracovie. Nous nous sommes également préparés pour le CNRD (Concours National de la Résistance et de la Déportation), qui a eu lieu le 22 mars. Ce concours nous a permis d'approfondir la question de la Résistance en France avec le sujet : « **La répression de la Résistance par le gouvernement de Vichy et les autorités d'occupation** ». **Bérengrère Messager** a obtenu le 1er prix départemental dans la catégorie devoir individuel en lycée et **Charline Amoin** le deuxième prix. **Trois des panneaux** sur les résistants (N° 12-13-14) ont obtenu un prix spécial du jury dans la catégorie travaux collectifs en lycée.